

Comité de rédaction

Alain SANTRISSE, Président,
Gilles ADAM, Vice-Président,

Pour consulter le site de l'ADJF :

<https://www.ffjudo.com/amicale-des-dirigeants-du-judo-francais>

**" L'individualisme nourrit la peur.
La solidarité nourrit l'espoir ".**

Adil MESBAHI
Géopoliticien et écrivain

SOMMAIRE

Edito de Mohammed ZOUARH, Vice-Président Culture, Grades & Distinctions	page 1
Le comité directeur de l'ADJF - par Alain SANTRISSE	page 2
Jean MESNILDREY, Président de la Ligue de Normandie – par Patrice CADOR	page 3
Patrice CADOR, Référént de la Normandie - par Jean MESNILDREY	page 5
Fernand VANIEMBOURG, une personnalité des Hauts de France - par Jean PAPON	page 7
Comment faire une œuvre de sa vie judo - par Jacques SIGNAT	page 9
Page régionale	
✓ Questions à G. AUDREN Nelle Aquitaine - par Sylvie GODET	page 11

EDITO

LA BIENVEILLANCE

Le but de la nouvelle gouvernance a été de prendre en considération les aspirations des uns et des autres pour trouver des solutions qui correspondent à chacun, tout en amenant certains à lever les freins qui les rendent réticents à s'engager dans le changement.

Nous voilà au cœur de la question culturelle posée par la bienveillance : qu'est-ce qui nous séduit et nous stimule secrètement dans l'hostilité, la déconsidération, la supériorité... La première étape du cheminement vers la bienveillance consiste probablement à poser la question de ce que nous craignons de perdre (de pouvoir, de repères, d'esprit critique, de liberté, etc.) Car effectivement, il n'y a de bienveillance sincère que dans l'introspection sur le rapport que l'on entretient avec les autres. C'est une affaire relationnelle.

La bienveillance, ce n'est pas accorder des traitements de faveur aux proches ; c'est surtout donner de la flexibilité à chacun au service du collectif.

La bienveillance, ce n'est pas être gentil tout le temps pour ne frustrer aucun ego ; c'est adopter des formes respectueuses envers tout le monde.

La bienveillance fait naître la méfiance et fait parfois grincer les dents.

Premier motif de méfiance : la réciprocité. On nous demande d'être bienveillant. Mais quelle garantie avons-nous que l'on va nous accorder la même chose en retour. La bienveillance est en partie un pari : on ne peut pas attendre que ce soit l'autre qui fasse le premier pas. Il faut bien que l'un commence.

La bienveillance, ce n'est pas complimenter et remercier en s'abstenant de dire ce qui ne va pas ; c'est savoir effectivement manifester sa reconnaissance quand cela est justifié mais c'est aussi apporter une rétroaction avec tact pour les personnes n'ayant pas adhéré au changement en mettant les moyens à leur disposition pour s'intégrer.

Personnellement, au sein de la nouvelle gouvernance, je cherche à œuvrer autant que faire se peut avec la bienveillance comme ligne de conduite. Parce que je crois en l'exemplarité, car je suis convaincu que nous aurons collectivement tous à y gagner.

La bienveillance n'interdit pas le désaccord, les tensions ni même la colère. Elle en régule les formes d'expression : elle bannit effectivement les tactiques de pression et d'intimidation.

Mohammed ZOUARH

Vice-Président, en charge de la Culture, des Grades & des Distinctions



COMITÉ DIRECTEUR DE L'ADJF

Après cette trop longue période de morosité, la possibilité de laisser au placard le passe sanitaire a permis au Comité Directeur de se réunir le 1 juin 2022, au siège de notre association, à l'Institut du Judo, Porte de Châtillon à Paris 14°.

Son but essentiel était de retrouver nos liens d'amitié, qui sont le carburant de notre fonctionnement, de valider l'ensemble du dossier en vue de nos Assemblées Générales (AGO et EGE) et de faire le point sur nos activités, notamment les premières initiatives régionales avec nos référents.

A ce jour vous avez tous reçu ces documents qui retracent l'important travail effectué par notre équipe, sous l'œil attentif de notre vérificateur aux comptes et non moins ami Jacky GUILLON. Si toutefois ce n'était pas le cas, veuillez en faire part à notre Secrétaire Générale Joëlle LECHLEITER et son adjointe Dominique ROCHAY.

Nous vous espérons nombreux à participer à ce vote numérique ouvert du 28 juin à 9 heures et fermé à minuit le 30 juin. Merci à vous tous de cette participation.



A cette occasion, le Président a remis le Trophée de l'Amitié aux deux premiers judokas qui sont venus le rejoindre pour former une nouvelle équipe en 1997 et qui ont grandement contribué au renouveau de cette Amicale.

Merci donc à Liliane PRACHT, la fondatrice de l'association "Ferrière en Brie-Judo-Club" et anciennement Présidente du comité de Seine et Marne, ainsi qu'à Gilbert HENRY qui a été lui aussi Président du comité de Seine et Marne et membre du Comité Directeur FFJDA (Cf. bulletin N° 10).

Cela fait chaud au cœur de retrouver la belle ambiance de travail, de convivialité et d'amitié.
Une journée bien remplie. Merci aux participants.

Alain SANTRISSE
Président de l'ADJF



UNE BELLE ÉQUIPE ADJF EN NORMANDIE

JEAN MESNILDREY, PRÉSIDENT DE LA LIGUE NORMANDIE



4ème DAN
Président de la ligue de Normandie de judo
Président GE Normandie Judo
Membre du Conseil d'Administration de la FFJDA
Palme d'or FFJDA
Grande Médaille d'or FFJDA
Médaille de Vermeil du Grand Conseil des Ceintures Noires
Médaille d'or de la Jeunesse des Sports et de l'engagement associatif

Notre première rencontre remonte à 1985. Tu cherches une salle pour développer le judo sur la commune d'Agneaux. Tu as 25 ans, tu es 3^{ème} dan et titulaire du BEES 1^{er} degré depuis 1983.

A cette époque, je dirige un CFA et nous disposons d'une petite salle de culture physique. Le courant passe naturellement et le Judo Club d'Agneaux débute sa première saison en septembre 1985. Je vais en profiter pour signer ma première licence de judo à 33 ans.

Jean, tu as un engagement fort pour le judo dans le département de la Manche

Effectivement, je mets mon premier judogi dans les années 70 et j'obtiens mon 1^{er} dan en 1977, le 2^{ème} en 1979 et ma volonté de transmettre me mène naturellement au Brevet d'État que j'obtiens en 1983. Je deviens enseignant de judo au Judo Club Saint-Lois, et à Coutances Judo. Très vite je me vois confier la responsabilité de la commission sportive du comité départemental. Avec la création du Judo Club d'Agneaux, je deviens directeur technique de ce nouveau club.

Professionnellement, je suis instituteur, ou plutôt professeur des écoles. J'exerce à Moon-sur-Elle, une petite commune proche de Saint-Lô et comme je suis convaincu que le développement du judo est important dans les zones rurales, je propose de créer une annexe du Judo Club d'Agneaux à Saint-Clair-sur-L'Elle, autre commune proche de Saint-Lô.

Tu ne délaisses pas pour autant la compétition...

Je participe en effet aux différentes compétitions départementales, régionales et interrégionales. Je peux d'ailleurs rencontrer en compétition Fabien Canu, au niveau régional. Je suis particulièrement attiré par les grands prix techniques mis en place à cette époque. Malheureusement un problème de santé, à 25 ans, me contraint de ne plus participer.

Peux-tu nous parler de ton engagement bénévole ?

Dès l'obtention de mon Brevet d'État, j'intègre la commission sportive du comité de la Manche.

Dans le club, le Judo Club d'Agneaux, en plus de l'encadrement des cours et de l'organisation sportive, je mets en œuvre des actions de jumelage. Avec le club de Jurançon, dès 1995 des échanges sont organisés régulièrement.



Réception du club de Jurançon en 1995 : discussion entre Jean Mesnildrey, Jean-Paul Foucault Président du club de Jurançon (à sa droite), et Edmond Piedagnel, Maire d'Agneaux.

Suite article Jean Mesnildrey

En 2005, je contribue aux Universités d'été dans le cadre de la formation/information des dirigeants (FID au niveau national). Depuis 2006, le club d'Agneaux correspond avec le club japonais d'Ishinomaki. Plusieurs séjours sont organisés au Japon et des accueils de Japonais en France. Malgré le tsunami de 2011 (Ishinomaki a été l'une des villes les plus touchées du Japon), nos amis sont revenus nous voir en juillet 2015.



Jean et Pascale MESNILDREY, accueillis à ISHINOMAKI en 2008

C'est en 2008 que je deviens Président du Comité Départemental pour deux mandats. Parallèlement, je suis élu au CDOS de la Manche. Mon activité professionnelle évolue vers l'accompagnement de personnes en situation de handicap. Cette orientation va me permettre de développer l'approche inclusive du judo et nous pouvons organiser des actions en faveur des personnes en situation de handicap avec le soutien de l'ARS Normandie.

En 2016 je suis élu Président de la Ligue de Normandie, et en 2020 je suis reconduit pour un deuxième mandat.



AG du comité de la Manche à Saint-James – 18 mai 2019.

De gauche à droite, Yvan Temans, Sébastien Mansois, Jean Mesnildrey, Patrick Bellot, Jacqueline Savary, Patrice Cadot.

Dans la continuité du travail entamé par Eric Werno, mon prédécesseur, et son équipe, nous avons dans un premier temps consolidé la gestion de l'emploi technique et administratif en renforçant la place du groupement d'employeur. Cette structuration n'aurait pas été possible sans l'arrivée de notre Responsable Administratif Régional, poste créé par la FFJDA en 2016.

La formation initiale et continue a été développée également en s'appuyant sur le plan de formation national, en développant des partenariats avec la Région Normandie et les OPCO. En termes d'actions directes, nous avons misé sur le sport-santé et le sport-handicap.

Je suis également élu au CROS Normandie dont je deviens Secrétaire Général en 2021.

En 1977, mon professeur Bernard Giffaut m'explique que si le Judo m'apporte beaucoup, alors il est temps de redonner. D'où, mon engagement actuel.



Patrice CADOT

PATRICE CADOR, RÉFÉRENT DE NORMANDIE



1er dan
Délégué National
Médaille d'or FFJDA
Médaille de bronze du Grand Conseil des Ceintures Noires
Médaille d'argent de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif
Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques

Patrice, tu es le référent de l'Amicale des Dirigeants du Judo Français pour la Ligue de Normandie. Quand nous nous rencontrons en 1985, tu as 33 ans et tu vas signer ta première licence de judo...

Tu as pratiqué le hand-ball, pourquoi venir au judo ?

Notre rencontre est déterminante, tu sais démontrer les valeurs du judo et je suis séduit. Très rapidement, je vais intégrer le Comité Directeur du club et sur l'insistance du président de l'époque, Patrick Lebosquain je deviens trésorier. Après 3 ans d'existence du club je deviens président. Je reste 10 ans à ce poste. Je pratique et j'obtiens mon premier dan en 1995.



Quatre des cinq présidents du JC Agneaux, Patrice Cador 1988/1998, Philippe Hébert 1998/2009, Amélie Leverrier-Legrand 2009/2012, Eric Mauviel, depuis 2012

Je trouve une organisation exemplaire dans la Fédération, et je vais intégrer le Comité Directeur du Comité de la Manche en 1990, avec Pierre-Louis Viltard qui deviendra Président de la Ligue. De 1992 à 1996, je suis Trésorier et je suis élu à la présidence en 1996 pour trois mandats. Au cours de ces 12 années, j'ai rencontré Maurice Bataille, André Boutin et bien d'autres qui ont renforcé mon attachement au judo.



Une visite pour un Comité Directeur en 2006

Suite article Patrice CADOR

En 2008, je deviens Trésorier de la Ligue de Normandie.

Une période mémorable s'étend de 2004 à 2012, quand j'ai participé aux actions de la FID (Formation et Information des Dirigeants). Je remercie les acteurs de la FID de la confiance qu'ils m'ont accordée.

Je suis pour cette olympiade, Vice-Président du Comité Départemental, chargé du développement sur les territoires. Cette mission nous rapproche une nouvelle fois.

En effet nous partageons la certitude qu'il devient nécessaire de faire évoluer le tissu associatif fédéral vers une affirmation de l'intérêt de la mutualisation des moyens tant humain (au travers des GE) que matériel et financier (avec la mise en œuvre de groupements de gestion). Cette organisation permettrait la mise en commun et la valorisation des projets de développement.



AG fédérale de Metz en 2019

Patrick Bellot, Lucas Gaudillière, Sébastien Mansois, Jean Mesnildrey, Patrice Cador

As-tu d'autres engagements associatifs ?

Je viens de terminer un mandat de Président du CDOS de la Manche. J'ai la chance d'avoir été élu l'année de la désignation de «Paris 2024».

Je suis toujours au CDOS, Vice-Président chargé de la professionnalisation.

Je suis également Vice-Président du Comité Départemental pour le Développement de l'Emploi Associatif (CODDEA).

Merci Patrice pour ton engagement dans le monde du judo, voire du milieu associatif, et bon vent pour cette nouvelle mission de référent régional de l'ADJF.



Jean MESNILDREY
Président de la ligue Normandie

FERNAND VANIEMBOURG, 7^{ème} DAN

UNE PERSONNALITÉ DES HAUTS DE FRANCE

**Ce n'est pas tant la nature de
ce que vous faites qui
importe, mais plutôt le soin
que vous lui apportez.**

Maître Masuno Sunmyo



Le 17 septembre 1960, il adhère au Judo-Club Dunkerquois, il a 15 ans et demi.
Le dojo était situé dans l'aile droite de l'Hôtel de Ville de Malo-les-Bains.
Les cours se déroulaient les lundis, mercredis et vendredis de 18h30 à 20h30.
Il y rencontra son partenaire Joel DUQUENOY, avec qui il s'est entraîné durant huit années.
1^{er} Dan : 1er janvier 1964
Brevet d'Etat : n° 2257 du 09 07 1971
6^{ème} Dan : 20 mars 1994
7^{ème} Dan : novembre 2021
Le 9 juillet 1971 : D.E de Professeur de Judo Jujitsu et méthodes de combat assimilées.
Le 1^{er} novembre 1971 il devient professeur de judo à l'Ecole de Police de Cannes-Ecluse (77).

SERVICE MILITAIRE

Il est incorporé au Centre de Formation Maritime de Hourtin, en Gironde, début juin 1964, où il a continué à pratiquer le judo.
Il fut incorporé, grâce au judo, dans une section spéciale, Sport et Musique, ce qui lui facilita la présence aux entraînements.
C'était la pleine préparation pour participer aux Championnats de France « MARINE » et « INTERARMÉES » qui devaient se dérouler à la base maritime d'aviation de Rochefort (Charente-Maritime) en fin d'année.
A la fin de la période des classes, il fut muté au C.F.M. Hourtin en qualité de mécanicien.

RETOUR A LA VIE CIVILE

Son club recevait, de temps à autre, des judokas des Clubs de Lille et de sa banlieue. Il y fit la connaissance d'un policier, Monsieur Claude HOURIEZ, C.N. 3^{ème} dan qui lui communiqua tous les renseignements nécessaires afin qu'il se présente au Concours des Gardiens de la Paix de la Police Nationale. Il réussit les épreuves avec brio.
Le 3^{ème} dan en poche, début mai 1968, avant les événements, il est convoqué au Centre National d'Instruction et d'Application de la Police Nationale à Sens, dans l'Yonne, le 1^{er} juillet.

SA VIE PROFESSIONNELLE

C'est ainsi que sa carrière professionnelle rejoignit sa passion.
Le stage de formation initial durait quatre mois. Deux mois à Sens et deux mois à l'Ecole Nationale de Police à Paris. Au bout de ces 4 mois, il fut admis pour continuer la formation au Centre d'Application de la Police en Uniforme, situé Plateau de Gravelle, dans les anciens bâtiments du Bataillon de Joinville. Les cours pratiques de self-défense se faisaient en judogi et les pratiquants étaient autorisés à porter la ceinture correspondante à leur grade. Le formateur principal était Monsieur Bernard LENORMAND, judoka réputé, ancien membre de l'Equipe de France.

SES RÉSULTATS SPORTIFS ET TITRES EN COMPÉTITIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

1964 : Champion de France « Marine » toutes catégories.
1964 : Vice- champion de France Interarmées catégorie des lourds.
1971 : 3^{ème} aux championnats d'Ile-de-France et de France corporatif + 93kg et T.C.
1971 : 2^{ème} aux championnats de France de la Police.
1971 : 3^{ème} au Championnat de France corporatif Toutes Catégories.
1999 : séjour d'étude JUDO au Kodokan organisé par la Ligue Flandres- Artois du 4 au 17 avril.
Avec ses connaissances en Jujitsu self- défense, il devint formateur pour la Formation Initiale et Permanente en Techniques de Sécurité et de Self-Défense et Tonfa pour les Polices municipales, les Agents de stationnement et les Gardes-Champêtres.
Il dut adapter les techniques aux différents personnels et aux règles qui les encadrent.

Suite article Fernand VANIEMBOURG

Fidèle au département du nord, il enseigna dans 3 clubs principaux :

- . 1982 à 1988 S.R.L.D JUDO 59
- . 1989 à 1992 CLUB LILLOIS JUDO 59
- . 1992 à ce jour DOJO LOOSSOIS 59
- . Il se met au service de la Fédération en prenant des responsabilités dans le Nord et dans la ligue Flandres-Artois :
- . Membre de Jury la Commission Régionale, Interrégionale et Nationale des Grades.
- . Membre de la Commission Sportive
- . Membre de Jury a la Commission d'Examen des Educateurs Sportifs.
- . Membre de la Commission de discipline Régionale
- . Délégué Régional de Jujitsu depuis sa création en 1983.
- . Instructeur à l'Ecole Régionale des Cadres et des Educateurs Sportifs.
- . Conseiller Technique Fédéral Régional Adjoint à la Fédération Française Handisports.
- . Vice-Président du Comité Nord du Collège des Ceintures Noires.



Messieurs Antoine SAILLARD, Ernest HERMAN ET MOI-MÊME

On le retrouva, avec sensiblement les mêmes compétences dans la Police et, en plus :

- . Conseiller Technique Interdépartemental au sein de la Direction Départementale de la Sécurité Publique (59).
- . Instructeur Formateur Régional du Tonfa Police.
- . Membre de la Commission Technique Nationale des Gestes Techniques Professionnels et de Self-Défense de la Police Nationale de 1980 à 2000 date à laquelle il fit valoir ses droits à la retraite ...de la Police puisqu'il enseigne toujours.

Pour tout le travail au service des autres et du judo en particulier il reçut les récompenses suivantes :

Distinctions reçues en Judo

- Palme d'Or des Enseignants le 24 novembre 1998.
- Mérite des Ceintures Noires Vermeil le 22 mars 2001.

Distinctions officielles civiles

- Médaille d'Honneur Police Nationale le 9 décembre 1987.
- Diplôme d'Honneur F.S.P.F. (Fédération Sportive Police Française) le 3 octobre 1991.
- Médaille d'Or des Donneurs de Sang le 31 mars 1993.
- Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports le 14 juillet 1994.
- Chevalier des Palmes Académiques le 15 février 1999.
- Trophée « Shin » départemental le 16 décembre 1993.

JE LAISSE LA CONCLUSION À FERNAND



Messieurs Henri Ducroocq, Jean-Pierre Delmaere, moi-même et Fabrice Couchy

Avec le recul, je puis affirmer que les principes que j'appliquais concordaient assez bien avec ceux que j'ai essayé de transmettre pendant trente années d'exercice professionnel en ma qualité de Formateur de la Police Nationale.

D'autre part, en tant que Professeur de Judo Ju-Jitsu, depuis maintenant cinquante ans, je me suis toujours efforcé de ne pas associer les deux fonctions, la self-défense Police et le Ju-Jitsu, qui n'ont pas la même finalité.

Un manque de maîtrise peut entraîner un échec lors d'un examen de grades ou autre. Mais une mauvaise application d'une ou plusieurs techniques en mission de police, peut avoir de fâcheuses conséquences.

Jean PAPON

d'après le mémoire présenté par Fernand pour son 7^{ème} dan



COMMENT FAIRE UNE OEUVRE DE SA VIE JUDO

OU

COMMENT CONSTRUIRE SON ÉDIFICE INTÉRIEUR

L'image de l'édifice intérieur que j'appellerai « dojo intérieur » se situe au cœur de l'expérience générale judo et de la mienne en particulier. Le domaine métaphorique doit à mes yeux mieux faire comprendre et illustrer le contenu final de mes propos et montrer que l'expérience didactique fait intégralement partie de l'expérience englobante de la construction de soi.

Peut-être est-ce pour voir plus « clairement » le sens caché de mon *parcours de vie judo*, de même que bon nombre de judokas cherchent encore à donner du sens à leur engagement, que je vais essayer de vous exprimer ce que cette image éveille en moi, et continue de me révéler.

Et c'est tant au plan conscient qu'inconscient qu'un jour j'ai décidé de définir les pourtours d'un édifice spirituel, philosophique et mental avec les merveilleux outils pédagogiques que nous avait laissés Jigoro Kano.

A la lecture de son œuvre une phrase qu'il répétait régulièrement aux personnes m'a marqué : « *Dans la vie, il n'existe qu'une voie* » tout en ajoutant « *qu'appliquer ce principe dans la conduite de sa vie, au quotidien revêt une importance vitale* ».

Cette voie m'a permis de comprendre que lorsque certains êtres humains peuvent parfois atteindre l'apogée du succès, il n'est qu'un chemin qui les ramène à la réalité. Pour lui, « *en effet étant admis que l'autosatisfaction porte en elle les germes de l'échec, nous devons toujours considérer les choses avec circonspection jusqu'au moment où nous trouvons la ligne de conduite la plus pertinente et nous y tenir.* »

« *Parce qu'ils ont trouvé la voie, les pratiquants du judo qui suivent le principe du Seiryoku Zenyō ne se départissent jamais d'un esprit serein, jouissent pleinement de la vie et se montrent entreprenants.* »

Il suffit de se rapporter à sa perception de notre discipline « *Lorsque le judo, qui fait partie intégrante de la culture japonaise, était considéré comme une simple discipline pratiquée dans un dojo, il n'en demeurait pas moins une activité culturelle, même si cet aspect se trouvait souvent galvaudé. Tous ne perçoivent pas clairement la signification profonde du judo, mais quelques individus y parviennent* » pour comprendre combien la pertinence de ses propos est toujours d'actualité.

« *J'ai démontré que le judo n'est pas ce que la plupart des gens en font, c'est-à-dire que le judo est plus qu'un simple sport de combat pratiqué à l'intérieur d'un dojo. J'ai mis l'accent sur le fait que le judo porte en lui une signification très différente qui est fondamentale et universelle.... Atteindre le niveau supérieur en judo signifie que vous savez faire bon usage de l'énergie mentale et physique que vous avez acquise aux niveaux inférieur et moyen, et que vous êtes susceptible d'apporter votre contribution à la société. Ainsi tout ce que fait l'être humain peut être évalué en se référant à ces critères* ». Cette analyse atteste que ce qui représente un véritable intérêt et qui mérite reconnaissance c'est la contribution que chacun apporte effectivement à notre mouvement judo et à la société.

Et c'est pour exprimer cette universalité et cette disponibilité que j'emploierai une écriture impersonnelle et indirecte dans laquelle l'intensité du vécu à exprimer sera ressentie à travers le parcours, l'expérience et l'expertise de chacun.

Depuis l'apparition du judo Kodokan les objectifs d'enseignement se sont élargis pour inclure l'acquisition de connaissances et la maîtrise des règles de la morale.

Il est incontestable que le Code Moral est issu du Bushido, ce code de comportement, ces règles non-écrites des samourais du Japon Médiéval. Si l'on considère le « Code moral » en termes de morale on peut penser que cela signifie « *l'ensemble des règles d'actions et des valeurs qui fonctionnent comme normes dans la pratique du judo* ».

Mais aujourd'hui à travers la pensée du philosophe et moraliste Jean-François Malherbe (1950-2015) on annonce que « *l'éthique vise à réduire l'inévitable écart entre les valeurs affichées et les pratiques effectives* ». Donc pour ajouter du sens à notre pratique, il nous semble alors que l'identification à un groupe passe de moins en moins par l'adhésion à des principes « politiques » généraux mais de plus en plus par les référentiels de la culture judo avec l'éthique comme exigence voire comme compétence.

Tout comme dans le dojo où se crée du lien humain par l'apprentissage technique dans le partage et la confrontation, par la compréhension du « shin-gi-tai » forgeant notre unité individuelle, on plonge dans notre dojo intérieur par une acceptation humble et volontaire de remettre en cause les certitudes acquises.

On peut donc se laisser aller à visiter à l'intérieur de soi. C'est une quête labyrinthique de la personne réelle, bien au-delà de l'apparence empirique du « petit moi ».

Suite article Jacques SIGNAT

Oui, mais la transformation souhaitée n'est pas si simple. C'est un processus dynamique qui repose sur une certaine confrontation étayée des contraires, en perpétuel « *équilibre déséquilibré* » dans ce lieu étrange qui s'appelle nous-même.

Par la pratique, en s'appuyant sur l'apport de la complémentarité de l'autre on comprend combien il est important de se délester de ses préjugés, de ses conformismes, de ses idées toutes faites issues de l'inconscient familial, culturel, collectif, qui existe, pour le meilleur et pour le pire. Bien sûr, nous sommes les acteurs à part entière de notre propre métamorphose judo, mais elle s'effectue également par notre relation à l'autre, car l'autre en pleine recherche lui aussi, nous renvoie comme en miroir ce que nous sommes en vérité et pas tels que nous croyons être. On devient à la fois le matériau et l'ouvrier de l'œuvre à accomplir avec la force de notre tradition, de nos outils symboliques et de notre héritage culturel. Les nœuds relationnels à l'intérieur de soi sont à détendre ou à trancher, la déculpabilisation à admettre, le dynamisme des forces contraires à analyser.

Le vivant ne peut être sans un certain rapport quantitatif entre l'attractif et le répulsif, entre l'associatif et le compétitif... Le conflit apparaît donc toujours comme une forme de synthèse sociale, mélange d'hostilité et de sympathie dans les relations sociales. Mais le judo prend aussi en compte l'émotionnel, le non rationnel, qu'il intègre à travers sa démarche dans la transmission. L'émotion est un appel à la reliance, elle est une ouverture à l'altérité, et c'est en cela qu'elle possède une fonction sociologisante.

Dans le cheminement de chacun, cette émotion peut être suscitée par bon nombre de situations ou événements. L'émotion n'est autre que le moyen de rapprocher les judokas, les individus, elle s'arrête à cette fonction primordiale sans qu'il y ait besoin de chercher autre chose.

Le symbole, la tradition, l'histoire, l'héritage culturel autour desquels les judokas sont sensés travailler sont les premiers éléments qui engendrent une émotion. Ils peuvent produire ou reproduire une représentation fonctionnelle du réel, mais ils peuvent aussi favoriser la création de l'imaginaire issu d'un espace et d'un temps irréels. Ainsi de tous ces composants on peut en extraire une conscience « imageante », productrice d'images susceptibles de nous amener à repenser, à remodeler, à retoucher le réel.

Si l'on prend la ceinture noire, ce qu'elle représente en premier est un morceau d'étoffe noué autour de la taille que l'on utilise généralement à des fins de reconnaissance dans le milieu judo. Mais cette maturité technique est aussi un signifiant, celle de l'unité individuelle exprimée dans la symbolique judo. De cette simple action spécifique, on peut concevoir une multitude de flux imageants : ouverture sur les autres, représentation au service de l'unité collective, ouverture d'esprit...

Il ne s'agit pas de remettre tout en question, ce serait impossible. Il ne s'agit pas non plus de s'auto analyser, ce serait une grossière erreur, car l'usage seul de la raison est insuffisant.

Il s'agit simplement de se retrouver au fond de soi-même, dans notre édifice intérieur, selon la formule inscrite au fronton du temple de Delphes « connais-toi toi-même ». Cela nous permettra au sein du dojo opératif, parmi nos partenaires, de nous accepter davantage, donc de mieux comprendre l'autre et d'admettre sa différence sans porter de jugement de valeur.

On continuera à interroger les symboles en vue de parfaire la construction de notre dojo intérieur, la réalisation de soi grâce à l'imprégnation de la philosophie humaniste de Jigoro Kano dont l'objectif n'est plus seulement de combattre victorieusement mais de s'améliorer afin d'élever l'homme pour servir la société. Et c'est le rituel d'ouverture de la séance judo qui nous permet l'appropriation mentale du dojo, la levée de rideau symbolique qui nous conduit à notre intériorisation.

Une solidité naît de là, comme après le passage d'un seuil. Il s'agira donc de trouver au fond de nous-même la direction de notre vie judo, le sens de la marche qui convient à un épanouissement d'identité, à un élargissement du soi.

Et si cette découverte du soi, ce supplément d'âme, en nous faisant découvrir que nous sommes tous judokas ou frères en « humanité » comme le dit si bien Edgar Morin, ouvrait la voie à « l'entraide et la prospérité mutuelle » ou à « la fraternité réciproque » ?

Harmonie dans la reliance à l'autre, communion avec l'esprit judo valorisant l'honneur, la dignité et l'intégrité, résonance de l'imaginaire grâce à l'étude des symboles, de notre tradition et de notre héritage culturel. La conclusion, on pourrait la laisser à Edgar Morin : « *Il y a une affirmation humaine du vivre qui est dans la poésie, la reliance et l'amour* ».

Jacques SIGNAT

CN 6^{ème} dan

Co-auteur de l'ouvrage « *Esprit Maison* » Culture judo pour tous

Ancien vice-président culture judo de la Nouvelle-Aquitaine

Ancien membre du Conseil National culture judo



Bibliographie : références principales

1. **L'essence du JUDO** écrits du fondateur du judo JIGORO KANO, Réunis par Naoki Murata
2. **Shin Ethique et Tradition dans l'enseignement du judo** Collection « Culture judo » de la FFJDA
3. **Vers une philosophie du lien** Frédéric Vincent
4. **Construction d'un château** Robert Misrahi

PAGE RÉGIONALE NOUVELLE AQUITAINE

QUESTIONS A GÉRARD AUDREN UN DIRIGEANT AQUITAIN EXPÉRIMENTÉ ET INVESTI



Peux-tu te présenter en quelques lignes ?

Je suis né en mars 1947 à Lorient dans le Morbihan, je suis marié, j'ai deux filles et six petits-enfants (quatre garçons et deux filles), et je suis même arrière-grand-père depuis septembre !

J'habite dans la banlieue bordelaise. Avant d'être retraité, j'ai suivi une carrière de comptable et assistant de gestion dans un organisme d'HLM pendant 34 ans.

Quel est ton parcours en tant que judoka ? Que penses-tu de cette pratique ?

Ce n'est que sur le tard, en 1983, à l'âge de 36 ans donc, que je me suis lancé dans la découverte du judo, après avoir pratiqué le volley-ball et le rugby.

J'avais pourtant depuis longtemps des judokas parmi mes relations : je pense à Jean-Claude Benezet, camarade de classe de la 4^{ème} à la terminale, et Bernard Grammontin, camarade d'armée en 1967-1968, spécialiste de la « planchette japonaise » sur le parquet du « foyer troupe » !

J'ai obtenu la ceinture noire 1^{er} dan en avril 1996, à l'âge de 49 ans. Je ne suis pas allé plus loin car à un âge avancé, il n'est pas toujours facile de gravir les échelons. Et puis ce n'était pas forcément ce que je recherchais, pour moi le bien-être était ailleurs...

Pour moi, le judo est plus qu'un simple sport, c'est une discipline, de par les valeurs du code moral que les pratiquants sont invités à véhiculer dès leurs débuts sur le tatami.



Quels sont les différents postes de dirigeants que tu as occupés et que tu occupes encore ?

A ce jour, et depuis plusieurs mandats, je suis trésorier général de la Ligue de Nouvelle Aquitaine de Judo.

Dans des temps plus reculés, j'ai occupé les postes de trésorier adjoint de la Ligue d'Aquitaine, de trésorier général du Comité Départemental de Gironde, trésorier général du Club Lormontais des Arts Martiaux. A une époque, j'ai assisté à plusieurs formations de dirigeants et à des stages de comptabilité, à Boulouris.

En dehors de la trésorerie, je me suis également beaucoup investi dans les années 80/90 dans l'organisation du « tournoi départemental des 4 saisons », qui rassemblait sur une journée plusieurs centaines de jeunes judokas. Je me souviens par exemple des heures nocturnes passées à installer un immense tatami, puis à le démonter le soir suivant !

J'ai également œuvré plusieurs saisons en tant que commissaire sportif départemental.

En dehors du judo, j'ai aussi rempli les missions de trésorier d'une association de copropriétaires, de responsable syndical et d'équipier sur un voilier.

Quel est ton ressenti sur ces missions de dirigeants ?

Je regrette parfois les difficultés rencontrées pour dialoguer entre élus, et ce pour plusieurs raisons : l'éloignement, l'organisation pyramidale des instances...

Mais heureusement, être dirigeant c'est aussi faire des rencontres, avoir l'occasion de s'exprimer... par exemple pour mettre des mots derrière les chiffres que je sais parfois ennuyeux pour les non-initiés !

Si tu devais qualifier ton expérience globale de judoka (pratiquant, dirigeant) au travers de cinq mots, quels seraient-ils ?

Je citerais le « code moral », la rigueur, l'hygiène, la fierté et la camaraderie. Et c'est dans cet esprit de camaraderie et avec plaisir que j'ai décidé de reprendre mon adhésion à l'ADJF !



Sylvie GODET
Référente Nouvelle Aquitaine



CONTACTEZ-NOUS



Adhérer à l'ADJF > [CLIQUER ICI](#)

MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR ADJF

Alain SANTRISSE	06 14 48 44 52
Gilles ADAM	06 26 29 37 75
Christian CERVENANSKY	06 85 05 32 51
Joëlle LECHLEITER	06 01 82 02 37
Dominique ROCHAY	06 10 93 00 33
André PRACT	06 64 03 62 21
Liliane PRACT	06 07 65 03 15
Gilbert HENRY	06 08 89 38 05
Jean PAPON	06 88 56 93 31

RÉFÉRENTS(ES) RÉGIONAUX

AURA	06 60 36 78 57	Bernard GROS	bernard.gros49@gmail.com
BFC	06 83 85 05 50	Rodolphe LANZ	rodolphe.lanz@dbmail.com
BRET	06 08 99 48 17	Joël BOUCHER	joel.boucher4@orange.fr
IDF	06 85 20 43 45	Marlène MORTUAIRE	marlene.mortuaire@gmail.com
NA	06 29 92 87 41	Sylvie GODET	sylvie.godet@cegetel.net
NOR	06 12 85 19 17	Patrice CADOR	patricecador@yahoo.fr
OCC	06 51 06 48 15	Martine SIGNOUREL	signourel@free.fr
PACA	06 88 38 42 38	Claude HAMADOUCHE	claud.hamadouche264@orange.fr
PDL	06 82 94 47 72	Christian NOLLEAU	famille.nolleau@orange.fr

SI VOUS SOUHAITEZ

Faire paraître une information veuillez envoyer votre texte et vos photos (libres de droits) :

→ à Mme Dominique ROCHAY superninyy@free.fr

